

Ham-Nord, le 4 juin 2021

COMMUNIQUÉ

Consignes pour les séances du conseil municipal ZONE JAUNE

La municipalité désire informer ces citoyens que conformément aux directives émises par Santé publique, **les séances du conseil municipal pourront à nouveau se tenir devant public.**

Effectivement, il est mentionné :

« À partir du 28 mai, les municipalités en zones jaunes ou vertes doivent permettre la présence du public lors des séances du conseil. »

Rappelons que les citoyens qui souhaitent assister aux séances se devront de respecter les consignes sanitaires en vigueur, c'est-à-dire que le port du couvre-visage sera obligatoire lors de tous déplacements à l'intérieur de l'édifice, avec lavage des mains à l'arrivée et registre des présences à compléter. De plus, la disposition des chaises dédiées au public et aux élus sera aménagée afin de s'assurer du respect de la distanciation physique.

Les prochaines séances du conseil se tiendront le lundi à 20h au Centre communautaire et sont prévues le 7 juin, 5 juillet, 2 août et 13 septembre.

Bienvenue à tous et toutes!



Mathieu Couture, Directeur général